



GIRO.COM

OCTOBRE
2004



" un atout
pour
notre secteur "



" ouverture de
la structure
multi accueil "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 10/2004

EDITORIAL

Rigueur et solidarité, telles sont les qualités traditionnellement reconnues aux "hommes de l'air". A une époque où toutes les images se brouillent et à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire, l'aéro-club de Belfort et de sa région, basé sur la plateforme de Chaux, a choisi de mettre en exergue ces caractéristiques en offrant aux habitants de l'Aire Urbaine un spectacle gratuit remarquable et en décidant d'affecter toutes les recettes et dons à une opération de prévention et de lutte contre une maladie, le paludisme, qui détient le triste record des victimes à travers le monde.

L'opération "des ailes contre le paludisme", menée en concertation avec le Secours Populaire Français, consiste notamment en l'organisation d'un raid aérien à destination du Burkina Faso, pays fortement touché par le paludisme et dont 2 départements sont jumelés avec le Territoire de Belfort. Plusieurs avions de tourisme partiront ainsi le 2 octobre vers Ougadougou en transportant des médicaments et du matériel et en apportant le message de solidarité des populations de notre territoire.

Cette action qui marque les capacités d'engagement de notre région pour les grandes causes humanitaires est aussi un signe de vitalité et montre que la présence de la plateforme aéronautique de Chaux peut représenter un atout pour notre secteur. Non seulement cette plateforme marque de façon remarquable l'entrée, la porte, de la Haute Savoie, mais elle représente aussi un pôle d'activité et d'animation non négligeable avec l'aéromodélisme (Modèle Air Club de Belfort), le vol moteur (ABVM), le vol à voile (ABVV), l'ULM (Tubes et Toiles), les montgolfières (Ballooning Adventures) et un atelier de réparation aéronautique (Duhet Air Services).

Certes l'activité n'est plus celle qui avait marqué la période de la guerre de 14-18 où la plateforme aéronautique occupera plus de 175 ha et accueillera jusqu'à 7 escadrilles soit plus d'une centaine d'appareils assurant la protection de Belfort, mais elle garde un pouvoir d'attraction certain comme en témoignent les presque 20 000 visiteurs du 1^{er} dimanche de septembre.

CONSEIL DE LA CCHS DU 7 SEPTEMBRE

Vingt-quatre conseillers sont présents et deux sont représentés pour cette séance de rentrée dont l'ordre du jour en 11 points est plutôt technique, ce qui n'a pas suscité de débats passionnés.

Successivement, le conseil approuve à l'unanimité : **1)** un avenant aux conventions de reversement de la taxe professionnelle qui révisé les conditions de transfert entre le Syndicat Mixte d'aménagement et de Gestion de la ZAC Multisite Nord et les communes de Rougegoutte, Vescemont et Auxelles-Bas, suite à l'adoption de la TPU (taxe professionnelle unique) au niveau de la CCHS ; **2)** des modifications budgétaires mineures portant d'une part sur les conséquences d'une révision des modalités de calcul des attributions de compensations aux communes précitées et d'autre part sur l'intégration des actifs du SMIBA (syndicat mixte d'aménagement du Ballon d'Alsace) suite à la reprise de son activité d'assainissement ; **3)** une demande de subvention auprès du FEOGA (Fond Européen d'Orientation Agricole) pour la 12^{ème} tranche de travaux d'assainissement (30% du montant des travaux qui s'élève à

plus de 590 000 €) ; **4)** la signature de 2 avenants aux marchés de la tranche d'assainissement N₁₂ pour un montant d'environ 32 000 € afin de réaliser des opérations de contrôle complémentaires et de prendre en compte une erreur de classement de voirie ayant un impact sur la prise en charge des travaux ; **5)** une admission en non valeur pour d'anciennes factures irrécouvrables représentant un montant de 2607 € ; **6)** la création d'un poste d'agent administratif à temps complet, en liaison avec la montée en charge de l'activité ; **7)** la signature d'une convention de mise à disposition par la communauté de communes du Pays Sous-Vosgien, pour un volume de 8 heures hebdomadaires, de Mme Sylvana MANGANO, afin d'assurer la direction de la crèche familiale, en remplacement de l'ancienne directrice mise à disposition par la crèche de Valdoie et qui vient de prendre sa retraite.

L'ouverture de la structure de multi-accueil de la petite enfance dans les locaux de la maison de retraite reste prévue au 1^{er} novembre ; elle devrait pouvoir, à compter de cette date, accueillir 18 enfants de 0 à 6 ans

" mise
en sommeil "



" lumière
et poses
originales "



" sens unique "

(inscription au siège de la CCHS, allée de la Grande Prairie à Giromagny).

Le régime indemnitaire des élus devant faire l'objet d'une révision suite à une modification de la législation et au décret d'application paru le 25 juin, le président Daniel ROTH propose que le taux d'indemnité pour les vice-présidents soit fixé au montant maximum compte tenu de la charge de travail. Cette proposition qui implique une augmentation de l'ordre de 20% est adoptée à l'unanimité, les élus concernés ne prenant pas part au vote.

La question de la collecte des ordures ménagères est à nouveau évoquée avec le projet du SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) de lancer une campagne de sensibilisation en faveur du tri sélectif et du compostage. Dans ce cadre, des composteurs pourraient être acquis de façon collective et

cédés aux usagers à des conditions particulières. Un projet de loi portant sur le mode de recouvrement des frais de collecte et de traitement est également évoqué, ce qui implique que cette question qu'il était convenu de revoir pour l'année 2005 sera mise en sommeil dans l'attente du texte de loi (la procédure actuelle de la redevance restera donc appliquée en 2005).

Au rang des questions diverses, le calendrier des prochains travaux d'assainissement est évoqué : les consultations pour les tranches 13b et 14 (Lepuix-Gy) sont en cours de lancement ; les travaux de définition pour les tranches 15 et 16 (Chaux) sont en cours d'achèvement et le début des travaux peut être envisagé courant mars 2005. La prochaine réunion du conseil est prévue en mairie de Chaux le mardi 30 novembre à 20H30.

MARIE ANGE : L'ART ET LA SENSIBILITE



Les Cyprès de Van Gogh reproduits par l'artiste admiratrice du maître marquent la devanture du 44 Grande rue ; attirée depuis l'enfance par l'art et la peinture, Marie Ange RUEZ a trouvé son accomplissement dans la photographie.

Originaire de Roppe et Vescemontoise par alliance, Marie Ange a obtenu un CAP puis un bac professionnel de photographie à Colmar avant d'ouvrir " L'atelier photo " à Giromagny.

Dans ce magasin clair et chaleureux, Marie Ange et sa collaboratrice Isabelle proposent appareils photos, pellicules, albums, photocopies, encadrements et bien sûr photos d'identité avec même un service à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. Ce que Marie Ange Ruez apprécie le plus, c'est exercer son métier de photographe en pratiquant des reportages de mariage en combinant avec art lumière et poses originales ; mais lorsque sa fille Elodie et ses jumeaux Nicolas et Vincent lui laissent un peu de répit, c'est aussi avec bonheur qu'elle retourne à ses pinceaux et à ses toiles.

L'artiste propose également des stages d'initiation à la photographie en noir et blanc pour les amateurs mais ne boude pas pour autant le progrès puisque " L'atelier photo " est équipé d'un laboratoire de photographie numérique : les photos numériques sont ainsi imprimées sur papier de qualité à partir d'un CD ou de la mémoire d'un appareil en quelques heures à peine.

LA VIE COMMUNALE

Le bon sens : La circulation dans la rue de l'église est établie à présent en sens unique de la rue Thiers à la rue Traversière afin d'éviter une sortie scabreuse sur la rue Thiers. Les panneaux sont en cours d'implantation.

Entraînement limité ... pour les toutous : Par arrêté municipal en date du 18 septembre, l'accès au stade ainsi qu'aux installations sportives est désormais interdit aux chiens pour des raisons de salubrité.

Pierre qui roule ... arrive à Schwabmünchen : La moraine offerte par la ville de Giromagny à la ville de Schwabmünchen a

trouvé son emplacement définitif et trône désormais en bonne place. L'inauguration est prévue prochainement.



GIROMALIN

Faisons connaissance : Tous les habitants arrivés à Giromagny en 2003 et 2004 sont invités par la commission communication à découvrir tous les services et trésors cachés de notre ville en salle des fêtes de la mairie à 17H00 le samedi 23 octobre; la présentation illustrée par des images vidéo sera suivie d'un apéritif.
Attention: cet avis constitue l'invitation officielle!

Remue méninge : La mémoire est un outil indispensable à la vie quotidienne mais elle est capricieuse et fragile ; le CSCHS vous propose aux personnes de plus de 50 ans un programme d'activation cérébrale ; renseignements et inscription au 03 84 29 03 90.

L'hiver approche : Les demandes d'aides auprès du Centre Communal

d'Action Sociale sont à déposer en mairie avant le 15 octobre.

Bibliothèque : Toujours à la pointe de l'actualité, la bibliothèque municipale vient d'acquérir de nombreux DVD dont " Le pianiste ", " Les triplettes de Belleville ", et " La Madeleine Proust fait le tour du monde " ; ouverture les lundis et mardis de 16H30 à 18H00 et les mercredis et samedis de 13H30 à 16H30.

Tennis : l'USG Tennis a édité une plaquette d'information sur ses activités pour la saison 2004/2005 (disponible en mairie ou au CSCHS) ; l'entraîneur du club Sébastien LOUYS anime l'école de tennis et entraîne jeunes et adultes pour les compétitions ; il propose aussi des stages et des cours particuliers (renseignements au 06 08 53 52 43).

TRIBUNE LIBRE : UNE " REPONSE " DE FRANCINE FAIVRE-COMPAROIS

A monsieur le directeur de la publication de GIRO.COM au sujet de l'éditorial du mois d'août :

Monsieur, comment osez-vous ? ... Oui, comment osez-vous publier et faire distribuer un tel texte, alors qu'une partie de Giromagny (quartier du Mont-Jean, rue Saint Pierre, rue des Sources, rue Bidaine, rue du Rosemont, quartier des casernes ... et j'en passe) est prise en otage par les bruits et les dégradations dus à la présence de la boîte de nuit Number One installée en plein c"ur d'une zone " verte et protégée " ?

Comment faire un trait sur les nuits blanches, les dégradations aux propriétés des riverains, les réunions en mairie à ce sujet ? Quel mépris, quelle provocation pour une partie de la population.

Non, Monsieur, personne n'a envie de vivre ici : quand vous avez une maison à vendre à Giromagny, on vous rétorque : " ah, Giro ? ... oui, mais, avec " la boîte " ça ne vaut plus rien !

Si, " il se passe des choses " à Giromagny : la colère gronde dans les quartiers dévalués, où la vie n'est pas paisible du tout !

Je vous salue, Monsieur, car je suis polie, mais permettez-moi d'omettre les formules d'usage que l'on réserve d'habitude à un correspondant estimé.

Bien que les termes et le ton de cette " réponse " au sujet de notre éditorial ne nous semblent pas vraiment appropriés, nous restons fidèles à notre décision de présenter dans ce journal toutes les contributions à l'expression de la vie démocratique dans notre ville. Les avis énoncés ci-

dessus appellent cependant les précisions et informations ci-après.

La vie en société présente des avantages et ... des contingences, contingences que chacun voudrait bien sûr pouvoir évacuer à sa guise en gardant les premiers noms. Les querelles de voisinage ne datent pas d'hier et ne sont pas près de s'éteindre ! La vie en société s'établit certes avec des règles qu'il convient de respecter et de faire respecter mais aussi avec des compromis qui ménagent les points de vue et les intérêts des uns et des autres.

Pas plus qu'un autre citoyen le maire de la ville qui (avec le conseil municipal) a en charge son administration ne dispose d'une baguette magique qui effacerait tous les problèmes à peine les aurait on évoqués ! camions, mobylettes, tondeuses, perceuses et ... instruments de musique ne seraient déjà plus que de mauvais (?) souvenirs pour notre ville, de même sans doute que la plupart de nos concitoyens qui auraient eu tôt fait de quitter des lieux devenus dignes de ces villages fantômes de la Haute-Saône toute proche (ou d'ailleurs) dont chacun sait que les habitations ont pris grande valeur dans leur environnement de silence !

Ceci étant, il est bien compréhensible que les nuisances évoquées puissent conduire à une certaine exaspération et que des solutions efficaces et constructives à défaut d'être radicales doivent être recherchées. Mais précisément sur ce chapitre, ni la municipalité ni le maire n'ont à rougir d'une quelconque inaction bien au contraire et l'apostrophe semble bien mal venue!

" invitation
des nouveaux
habitants "



" coment osez-vous ? "



" il se passe
des choses ... "

" je vous salue "

" beaucoup
reste à faire "



" descente
du troupeau "

" grandes sonates
romantiques "

Peut-être faut-il rappeler tout d'abord que la question évoquée ne date pas de la dernière pluie puisque la " boîte " est installée à Giromagny depuis près de 30 ans et que le maire lui-même, objet principal de l'ire de notre concitoyenne, habite l'une des rues où la vie est qualifiée d'inférieure.

Depuis 2001 ce sujet a fait l'objet d'une attention particulière de la commission " cadre de vie " animée par Jean LEFEVRE avec de nombreuses discussions, réunions, courriers et ... actions ! Sans entrer dans une liste détaillée rébarbative il est sans doute bon de faire savoir qu'au cours des 3 dernières années l'équipe municipale a organisé plus de 10 rencontres et réunions de travail, est intervenue autant de fois auprès du propriétaire de la discothèque pour suggérer ou demander des aménagements et a pris contact à maintes reprises avec les services officiels de la préfecture et de la gendarmerie afin de préciser les règlements et d'obtenir des actions de contrôle et de surveillance. Dans ce

cadre deux campagnes de mesures sonores ont été effectuées par des experts agréés et des préconisations ont été établies qui ont conduit l'exploitant à engager d'importants travaux d'isolation (toit, façade, baffles, aérateurs, ...) dont certains sont achevés et d'autres sont en cours. Par ailleurs des actions de sensibilisation de la clientèle sont à présent effectuées sous formes d'annonces et d'affichettes et des gardiens extérieurs sont appointés par l'exploitant; mais il est vrai que les actions contre les incivilités commises sur la voie publique s'avèrent plus difficiles à mettre en oeuvre.

Certes il faut bien reconnaître que toutes ces actions ont une portée encore bien insuffisante et que beaucoup reste à faire pour assurer les conditions de vie paisibles auxquelles tout un chacun peut aspirer mais convenons que, pour tous ceux qui ont " uvré sans relâche depuis 3 ans, des encouragements à poursuivre les actions entreprises seraient mieux venus qu'un tel déni de considération !

AGENDA D'OCTOBRE

Samedi 2 : ■ Loto d'automne du FC Giro-Lepuix à la salle communale de Lepuix-Gy.

Dimanche 3 : ■ Marché aux puces sur la place De Gaulle organisé par l'harmonie municipale avec un " apéritif-concert " en fin de matinée.

Samedi 9 (et dimanche 10) : ■ Salon " Talents d'artisans " organisé par la Chambre des Métiers à la salle des fêtes de Belfort avec la participation de " l'Atelier Photo " de Marie-Ange RUEZ (de 10H00 à 19H00, entrée gratuite). ■ Journée nationale des aveugles : l'association Valentin HAUY, active à Belfort depuis 1923, sollicitera notre générosité.

Dimanche 10 : ■ Descente du troupeau du Ballon d'Alsace organisée par l'association Transhumance et Traditions ; départ du Ballon à 9H00, arrivée à Giromagny vers 11H00 ; repas sous chapiteau place des Mineurs (réservation au 03 89 48 96 37) ;

navette organisée à 16H00 pour reprendre les véhicules au Ballon pour ceux qui auront suivi la descente à pieds.

Lundi 11 : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Samedi 16 : ■ Loto de l'USG VTT à la salle communale de Lepuix-Gy.

Samedi 23 : ■ Invitation de tous les nouveaux habitants en salle des fêtes de la mairie à 17H00 (personnes arrivées en 2003 et 2004) pour une présentation des services et activités locales suivie d'un apéritif. ■ " Comédies Françaises " : un vaudeville en un acte d'Eugène Labiche et Georges Feydeau au théâtre des 2 Sapins à 20H30.

Lundi 25 (et jusqu'au 3 novembre) : ■ Ouverture du centre de loisirs sans hébergement au CSCHS à l'occasion des vacances d'automne.

PREVISIONS POUR NOVEMBRE

Dimanche 7 : ■ " Grandes sonates romantiques pour violon et piano " par Claude Ruyer et Thierry Juffard au théâtre des Deux Sapins à 17H00.

Judi 11 : ■ Célébration de l'armistice avec la participation de l'harmonie municipale.

Lundi 15 : ■ Passage de la déchetterie mobi-

le, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Samedi 20 : ■ Repas organisé par l'USG VTT.

Dimanche 21 : ■ Célébration de la libération de Giromagny avec un grand défilé.

Samedi 27 : ■ Assemblée générale de l'USG VTT.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 03 84 28 33 23 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr